

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE CHARLEVOIX

Ajournement de la séance générale du 16 juillet 2018

MUNICIPALITÉ DE NOTRE-DAME-DES-MONTS

À un ajournement de la séance générale du Conseil de la Municipalité de Notre-Dame-des-Monts, tenue au lieu et heure ordinaire des sessions de ce Conseil, ce seizième jour du mois de juillet deux mille dix-huit, à laquelle séance sont présents :

Présent (s) : Madame Donatha Lajoie, Conseillère
Madame Isabelle Vézina, Conseillère
Monsieur Raphaël Girard Conseiller
Monsieur Antoine Boutet Berthiaume, Conseiller
Monsieur Gaston Turcotte, Conseiller

Absent(s) : Madame Danye Simard, Conseillère

Formant quorum, sous la présidence de son Honneur le Maire Monsieur Alexandre Girard, il a été adopté ce qui suit :

1- MOMENT DE RÉFLEXION

M. Alexandre Girard, Maire, invite l'assemblée à un moment de réflexion.

2- CONSTATATION DU QUORUM

Le Maire constate la présence de six (5) Conseillères et Conseillers, donc il y a quorum.

**3- ADJUDICATION DU CONTRAT POUR LA RÉFECTION DE 300 MÈTRES
DE ROUTE SUR LA RUE DE LA FORÊT**

RÉSOLUTION 2018-07-3999

CONSIDÉRANT que les soumissions reçues dans le cadre d'un appel d'offres publiques sont :

- Fernand Harvey et fils 369 069,75\$
- Aurel Harvey et fils Inc. 412 760,25\$
- Construction MP Inc. 625 369,38\$

CONSIDÉRANT que la plus basse soumission reçue conforme est celle de Fernand Harvey et fils et qu'elle s'élève à 369 069,75\$ taxes incluses;

CONSIDÉRANT que le conseil municipal a choisi de revoir ses priorités concernant les travaux qui seront réalisés à court terme;

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Raphaël Girard et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

DE N'ACCEPTER aucune des soumissions reçues de manière à prioriser des travaux considérés plus urgent par le conseil municipal.

4- DEMANDE D'ABAISSEMENT DE TROTTOIR POUR LE 115 RUE NOTRE-DAME

RÉSOLUTION 2018-07-4000

CONSIDÉRANT la demande de M. Bertrand Boudreault pour un abaissement de trottoir en face de son garage;

CONSIDÉRANT que l'entrée existante sera transformée en pelouse une fois le garage de M. Boudreault érigé en 2019;

CONSIDÉRANT la réglementation municipale en vigueur sur les largeurs d'entrées à respecter;

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Isabelle Vézina et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

D'AUTORISER la directrice générale Mme Marcelle Pedneault à discuter avec M. Bertrand Boudreault concernant les frais pour l'abaissement du trottoir en face de son garage qui sera construit en 2019.

5- LEVÉE DE L'AJOURNEMENT

RÉSOLUTION 2018-07-4001

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Donatha Lajoie et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents:

QUE la séance soit levée. Il est 14 heures 28 minutes.

Alexandre Girard
Maire

Marcelle Pedneault
Directrice générale

Le maire déclare ne pas utiliser son droit de veto et que sa signature du présent p.v. signifie que chacune des résolutions sont réputées être signées individuellement. Le présent procès-verbal est sujet, conformément à l'article 201 du Code municipal, à l'approbation par le conseil municipal, ce qui implique que son contenu peut être modifié lors de cette approbation prévue à la séance du conseil municipal du 6 août 2018.

En conséquence, soyez avisé que toute mention indiquée au procès-verbal qui précède est sujette à modification lors de cette approbation.